
**Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif
tenue le mercredi 7 juillet 2021 à 8 h 30
Salle Peter-McGill, Hôtel de ville
par téléconférence**

PRÉSENCES :

M. Benoit Dorais, Président du comité exécutif
Mme Magda Popeanu, Vice-présidente du comité exécutif
M. Sylvain Ouellet, Vice-président du comité exécutif
Mme Caroline Bourgeois, Membre du comité exécutif
M. Éric Alan Caldwell, Membre du comité exécutif
M. François William Croteau, Membre du comité exécutif
Mme Nathalie Goulet, Membre du comité exécutif
Mme Sophie Mauzerolle, Membre du comité exécutif
Mme Émilie Thuillier, Membre du comité exécutif

ABSENCES :

Mme Valérie Plante, Mairesse
M. Robert Beaudry, Membre du comité exécutif
Mme Laurence Lavigne Lalonde, Membre du comité exécutif
M. Jean-François Parenteau, Membre du comité exécutif
M. Luc Rabouin, Membre du comité exécutif
Mme Cathy Wong, Membre du comité exécutif

AUTRES PRÉSENCES :

Me Domenico Zambito, Chef de division - soutien aux instances
Me Yves Saindon, Assistant-greffier de la Ville
M. Serge Lamontagne, Directeur général
M. Claude Carette, Directeur général adjoint - Mobilité et attractivité
M. Alain Dufort, Directeur général adjoint - Ville-Marie et Concertation des arrondissements
Mme Diane Bouchard, Directrice générale adjointe - Services institutionnels
Mme Marianne Giguère, Conseillère associée
M. Jocelyn Pausé, Conseiller associé
M. Craig Sauvé, Conseiller associé
M. François Limoges, Leader de la majorité

Cette séance du comité exécutif est tenue conformément au règlement intérieur de la Ville sur la fixation des séances ordinaires du comité exécutif.

CE21 1177

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du comité exécutif du 7 juillet 2021, en y retirant les points 30.002, 30.005 et 30.011 et en y ajoutant le point 50.002.

Adopté à l'unanimité.

10.001

CE21 1178

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 28 avril 2021.

Adopté à l'unanimité.

10.002

CE21 1179

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire du comité exécutif tenue le 3 mai 2021.

Adopté à l'unanimité.

10.003

CE21 1180

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 5 mai 2021.

Adopté à l'unanimité.

10.004

CE21 1181

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire du comité exécutif tenue le 7 mai 2021.

Adopté à l'unanimité.

10.005

CE21 1182

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 12 mai 2021.

Adopté à l'unanimité.

10.006

CE21 1183

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire du comité exécutif tenue le 17 mai 2021.

Adopté à l'unanimité.

10.007

CE21 1184

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire du comité exécutif tenue le 19 mai 2021.

Adopté à l'unanimité.

10.008

CE21 1185

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire du comité exécutif tenue le 21 mai 2021.

Adopté à l'unanimité.

10.009

CE21 1186

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 26 mai 2021.

Adopté à l'unanimité.

10.010

CE21 1187

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire du comité exécutif tenue le 31 mai 2021.

Adopté à l'unanimité.

10.011

CE21 1188

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 2 juin 2021.

Adopté à l'unanimité.

10.012

CE21 1189

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire du comité exécutif tenue le 4 juin 2021.

Adopté à l'unanimité.

10.013

CE21 1190

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire du comité exécutif tenue le 8 juin 2021.

Adopté à l'unanimité.

10.014

CE21 1191

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 9 juin 2021.

Adopté à l'unanimité.

10.015

CE21 1192

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire du comité exécutif tenue le 14 juin 2021.

Adopté à l'unanimité.

10.016

CE21 1193

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire du comité exécutif tenue le 18 juin 2021.

Adopté à l'unanimité.

10.017

CE21 1194

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 23 juin 2021.

Adopté à l'unanimité.

10.018

CE21 1195

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire du comité exécutif tenue le 28 juin 2021.

Adopté à l'unanimité.

10.019

CE21 1196

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder à SVM Services Canada Itée (TERMINIX CANADA LTD.), plus bas soumissionnaire conforme, le contrat de gestion et de contrôle parasitaire dans les quatre musées d'Espace pour la Vie, pour une période de 28 mois, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 191 145,94 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 21-18743;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.001 1217947001

CE21 1197

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder un cachet aux artistes Ludovic Bonnier et Laurent Pinabel, couvrant les droits de licence pour l'illustration et la diffusion web de la baladodiffusion Le rêve de Monsieur Paul - L'autre histoire de la Roulotte, pour un montant total de 5 679,77 \$, taxes incluses, dans le cadre de la programmation culturelle du Service de la culture;
- 2 - d'approuver les projets de conventions entre la Ville de Montréal et ces artistes, à cet effet;

3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.002 1216369001

CE21 1198

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'approuver le projet d'entente particulière à intervenir entre Les Ponts Jacques Cartier et Champlain inc. et la Ville de Montréal, relativement au partage de fibres optiques;
- 2 - de recommander au gouvernement du Québec l'adoption d'un décret autorisant la Ville de Montréal à conclure cette entente, en vertu de la *Loi sur le ministère du conseil exécutif* du gouvernement du Québec;
- 3 - d'autoriser le greffier de la Ville à signer l'entente, pourvu qu'elle soit substantiellement conforme, de l'avis de la Direction des affaires civiles, au projet d'entente joint au présent sommaire décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.003 1212968001

CE21 1199

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'approuver le projet de contrat (entente de collaboration) entre le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) et Info-Crime Montréal inc.;
- 2- d'autoriser le directeur du SPVM à signer, pour et au nom de la Ville de Montréal, le projet de contrat.

Adopté à l'unanimité.

20.004 1204683001

CE21 1200

Il est

RÉSOLU :

d'approuver un projet d'entente par laquelle la Ville de Montréal permet à Hydro-Québec d'occuper une partie des lots 5 553 294 et 5 553 295 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, pour l'installation et la présence d'une ligne de distribution électrique de 25 Kilovolts, et ce, sans considération monétaire, le tout selon les termes et conditions stipulés au projet d'entente.

Adopté à l'unanimité.

20.005 1217029001

CE21 1201

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'approuver le projet de convention entre la Ville de Montréal et l'Office des congrès et du tourisme du grand Montréal inc., aussi appelée Tourisme Montréal, relativement au projet Passeport MTL pour 2021;
- 2- d'adopter, en vertu de l'article 123 du Règlement sur les tarifs (exercice financier 2021) (20-045), l'ordonnance numéro 8 jointe au présent dossier décisionnel permettant l'accès gratuit au Jardin botanique aux détenteurs de la carte Passeport MTL.

Adopté à l'unanimité.

20.006 1216744004

CE21 1202

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'approuver l'ajout de huit places de stationnement tarifé à l'entente-cadre en faveur de l'Agence de mobilité durable à partir du 1^{er} août 2021, et ce, pour une durée indéterminée, sur le terrain désigné comme étant l'Autoparc 199, situé à l'est du boulevard Décarie et au nord de la rue Jean-Talon Ouest, dans l'arrondissement de Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce, afin de permettre la gestion dudit Autoparc;
- 2- d'autoriser un budget de revenus et dépenses de 28 208 \$ à cet effet;
- 3- d'imputer ces dépenses et revenus conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.007 1210515008

CE21 1203

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier totalisant la somme de 65 000 \$, en 2021, à différents organismes, soit 30 000 \$ à Fondation Émergence inc. afin de réaliser le projet « Pour que vieillir soit gai : assurer des milieux âgés inclusifs envers les personnes âgées LGBTQ+ » et 35 000 \$ à Service d'aide et de liaison pour immigrants La Maisonnée pour le projet « Habitations partagées », dans le cadre de l'Entente administrative sur la gestion du Fonds québécois d'initiatives sociales - Alliances pour la solidarité (Ville-MTESS 2018-2023) - Volet Personnes âgées;

- 2- d'approuver les projets de conventions de contribution financière entre la Ville de Montréal et ces organismes, établissant les modalités et conditions de versement de ces soutiens financiers;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.008 1216367003

CE21 1204

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier de 150 000 \$ à AlterGo, en 2021, en deux versements totalisant 75 000 \$ en 2021 et 75 000 \$ en 2022, pour la réalisation du projet « Concertation en accessibilité universelle en loisir », dans le cadre du budget du Service de la diversité et de l'inclusion sociale;
- 2- d'approuver un projet de convention de contribution financière entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.009 1216367001

CE21 1205

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier de 50 000 \$ à Montréal arts interculturels, pour la réalisation en 2021-2022 de son programme d'accompagnement et de soutien aux artistes, dans le cadre de l'Entente sur le développement culturel de Montréal (EDCM) 2018-2021;
- 2- d'approuver un projet de convention de contribution financière entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.010 1216767003

CE21 1206

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier de 99 800 \$ à Montréal Arts Interculturels pour la réalisation de son plan d'action en 2021;
- 2- d'approuver un projet de convention de contribution financière entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.011 1216767002

CE21 1207

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier de 50 000 \$, pour l'année 2021, à Table de concertation en violence conjugale de Montréal afin de réaliser le projet « Expérimentation et déploiement de cellules de crise en prévention des homicides en contexte conjugal à Montréal », dans le cadre du budget du Service de la diversité et de l'inclusion sociale;
- 2- d'approuver un projet de convention de contribution financière entre la Ville de Montréal et cet organisme établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.012 1219225001

CE21 1208

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier de 15 000 \$ à Coalition montréalaise des Tables de quartier pour la réalisation de son plan d'action transitoire COVID-19, dans le cadre du budget du Service de la diversité et de l'inclusion sociale;
- 2- d'approuver un projet de convention de contribution financière entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.013 1219125001

CE21 1209

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier de 13 219 \$, en 2021, à L'Étoile de Pacho - Réseau d'entraide pour parent d'enfant handicapé afin de réaliser le projet « Loisir à domicile pour enfants sévèrement handicapés », pour la période du 7 juillet au 27 août 2021, dans le cadre de l'Entente administrative sur la gestion du Fonds québécois d'initiatives sociales - Alliances pour la solidarité (Ville-MTESS 2018-2023) - Volet Accessibilité universelle (AU);
- 2- d'approuver le projet de convention de contribution financière entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.014 1216367002

CE21 1210

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier de 20 000 \$ à l'Orchestre Métropolitain pour la présentation en version numérique d'un concert, dans le cadre des Concerts Campbell 2021;
- 2- d'approuver un projet de convention de contribution financière entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.015 1210879001

CE21 1211

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier de 30 000 \$, se terminant le 31 décembre 2021, au Groupe communautaire L'Itinéraire, pour le projet « Café de la Maison ronde », dans le cadre de la Stratégie de réconciliation avec les Peuples autochtones 2020-2025;
- 2- d'approuver un projet de convention de contribution financière entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.016 1218665003

CE21 1212

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier de 20 000 \$ au Centre d'amitié autochtone de Montréal inc. pour son projet appelé « Patrouille Ka'wáhse – Volet métropolitain », en partenariat avec le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM);
- 2- d'approuver un projet de convention de contribution financière entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.017 1218665002

CE21 1213

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le projet d'avenant à la convention de contribution et licence à la Société québécoise de récupération et de recyclage (Recyc-Québec) afin de modifier la date au 31 octobre 2021, pour la réalisation d'une étude de quantification des pertes et du gaspillage alimentaires (PGA) dans la chaîne de valeur québécoise et la quantification des émissions de gaz à effet de serre (GES) engendrés par les PGA avec l'expertise de VCMI (CE20 2020).

Adopté à l'unanimité.

20.018 1219219001

CE21 1214

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier totalisant la somme de 60 000 \$, en 2021, au Centre d'Amitié Autochtone de Montréal inc. pour la réalisation d'un projet de médiation dans le secteur Milton/Parc, dans l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal, en provenance des budgets du Service de la diversité et de l'inclusion sociale ainsi que de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal;
- 2- d'approuver un projet de convention de contribution financière entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.019 1217392001

CE21 1215

Il est

RÉSOLU :

- 1- de retenir les services professionnels du cabinet juridique Norton Rose Fulbright afin de représenter la Ville de Montréal dans le cadre de quatre plaintes logées par un ex-cadre de l'arrondissement de l'Île-Bizard–Sainte-Geneviève;
- 2- de réserver la somme de 178 211,25 \$, taxes incluses, à cette fin;
- 3- d'imputer ladite dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.020 1218511005

CE21 1216

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'approuver un projet d'Entente sur le développement culturel de Montréal 2021-2024 entre le ministère de la Culture et des Communications et la Ville de Montréal établissant les modalités d'implication des parties relativement au versement d'une aide financière à la Ville pour réaliser des projets dans le cadre de cette entente;
- 2 - de mandater le Service de la culture pour coordonner la mise en œuvre de cette Entente.

Adopté à l'unanimité.

20.021 1218021001

CE21 1217

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'approuver des initiatives culturelles spéciales dans le cadre exceptionnel de la crise de la COVID-19;
- 2 - d'autoriser l'occupation du domaine public du 8 juillet 2021 au 15 novembre 2021.

Adopté à l'unanimité.

30.001 1218214011

CE21 1218

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser l'attribution de trois bourses pour l'édition 2021 des Prix d'excellence en arts visuels et en métiers d'art de la Ville de Montréal totalisant 17 500 \$ (non taxable), soit 5 000 \$ pour le Prix François-Houdé (relève), 5 000 \$ pour le Prix Pierre-Ayot (relève) et 7 500 \$ pour le Prix Louis-Comtois (mi-carrière) afin de mettre en valeur les créateurs montréalais du secteur des arts visuels et des métiers d'art;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.003 1214736001

CE21 1219

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'approuver les prévisions budgétaires de 22 263 000 \$ pour la tenue de l'élection générale, de même que l'approbation de la grille des tarifs de rémunération du personnel électoral qui y sera affecté, le tout tel que détaillé dans les pièces jointes 1 et 2 à ce dossier;
- 2 - d'autoriser le virement de crédits de 8 019 200 \$ en provenance du budget des dépenses contingentes imprévues d'administration à cette fin.

Adopté à l'unanimité.

30.004 1210132003

CE21 1220

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser une dépense additionnelle de 22 132,69 \$, taxes incluses, pour le paiement des honoraires professionnels du cabinet DHC Avocats pour la continuation de son mandat de représentation des intérêts de la Ville dans le litige qui l'oppose à Les Constructions Lavacon inc., majorant ainsi la somme réservée à titre d'honoraires professionnels à 160 102,69 \$ taxes incluses;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.006 1218821006

CE21 1221

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser une dépense additionnelle de 23 771,08 \$, taxes incluses, pour le paiement des honoraires professionnels du cabinet DHC Avocats pour la continuation de son mandat de représentation des intérêts de la Ville dans le litige qui l'oppose à Les Constructions Lavacon inc., majorant ainsi la somme réservée à titre d'honoraires professionnels à 167 489,83 \$;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.007 1218821007

CE21 1222

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser la Ville de Montréal à présenter une demande d'autorisation d'intervention forcée par mise en cause pour ajouter 9269-3191 Québec inc. et Palwinder Singh Johal à titre de défendeurs au recours principal. Gilles D. Beauchamp contre Ville de Montréal et Société d'assurance automobile du Québec.

Adopté à l'unanimité.

30.008 1216440001

CE21 1223

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'approuver l'entente de principe conclue entre la Ville de Montréal et la Fraternité des policiers et policières de Montréal;
- 2 - d'autoriser M. Marc Charbonneau, directeur adjoint à la Direction de la gendarmerie du Service de police de la Ville de Montréal, à signer, pour et au nom de la Ville, tout document à cet effet.

Adopté à l'unanimité.

30.009 1218511006

CE21 1224

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser le règlement hors Cour du recours intenté par Salvex inc. contre la Ville de Montréal dans le dossier de Cour no 500-17-084254-146 pour la somme de 212 000 \$ en capital, frais et intérêts et incluant toutes taxes, relativement au contrat d'exécution des travaux de reconstruction d'un égout combiné et d'une conduite d'eau secondaire sur la rue des Écores, entre les rues Saint-Zotique et Bélanger, et sur l'avenue Louis-Hébert, entre le boulevard Rosemont et la rue des Carrières.

Adopté à l'unanimité.

30.010 1213752003

CE21 1225

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser l'inscription en appel du jugement rendu le 29 juin 2021 par l'honorable Stéphane Lacoste, j.c.s. dans le dossier 9150-2732 Québec inc. contre Ville de Montréal (C.S.M. : 500-17-105643-186).

Adopté à l'unanimité.

30.012 1216976001

CE21 1226

Il est

RÉSOLU :

- 1- de renouveler, sur autorisation de la Ministre de la sécurité publique, l'état d'urgence sur le territoire de l'agglomération de Montréal pour une période de 5 jours, en raison des actions requises dans le cadre de la gestion de la pandémie de la COVID-19;
- 2- de désigner M. Richard Liebmann, coordonnateur de la sécurité civile de l'agglomération de Montréal, afin qu'il soit habilité à exercer les pouvoirs suivants :
 - 1° contrôler l'accès aux voies de circulation ou au territoire concerné ou les soumettre à des règles particulières;
 - 2° accorder, pour le temps qu'il juge nécessaire à l'exécution rapide et efficace des mesures d'intervention, des autorisations ou dérogations dans les domaines qui relèvent de la compétence de la ville;
 - 3° ordonner, lorsqu'il n'y a pas d'autre moyen de protection, l'évacuation des personnes de tout ou partie du territoire concerné qu'il détermine ou, sur avis de l'autorité responsable de la protection de la santé publique, leur confinement et veiller, si celles-ci n'ont pas d'autres ressources, à leur hébergement, leur ravitaillement et leur habillement, ainsi qu'à leur sécurité;
 - 4° requérir l'aide de tout citoyen en mesure d'assister les effectifs déployés;

5° réquisitionner dans son territoire les moyens de secours et lieux d'hébergement privés nécessaires autres que ceux requis pour la mise en œuvre d'un plan de sécurité civile adopté en vertu de la *Loi sur la sécurité civile*;

6° autoriser et faire toutes les dépenses utiles, ainsi que conclure tous les contrats qu'il juge nécessaires.

Adopté à l'unanimité.

30.013 1212675040

CE21 1227

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser le directeur général adjoint Mobilité et attractivité à signer le projet de cadre de collaboration entre la Ville de Montréal et le ministère des Transports du Québec visant la revitalisation de la rue Notre-Dame.

Adopté à l'unanimité.

30.014 1214543001

CE21 1228

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'approuver la conformité au Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal du Règlement R-2021-875-20 modifiant le Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale 99-875, adopté le 8 juin 2021 par le conseil municipal de la Ville de Dollard-des-Ormeaux;
- 2 - d'autoriser le greffier à délivrer un certificat de conformité à son égard et à transmettre une copie certifiée conforme du certificat à la Ville de Dollard-des-Ormeaux.

Adopté à l'unanimité.

40.001 1218986004

CE21 1229

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'approuver les modifications aux conditions de travail des membres de l'état-major pompier de la Ville de Montréal pour les années 2021 à 2024.

Adopté à l'unanimité.

50.001 1214124001

CE21 1230

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

de désigner M^e Domenico Zambito pour agir à titre de greffier-adjoint de la Ville et chef de la Division de la réglementation, de l'accès à l'information et des élections au Service du greffe.

Adopté à l'unanimité.

50.002 1210132004

CE21 1231

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte de la liste des six projets d'arrondissements priorisés et bénéficiant d'une aide financière de 30,1 M\$ à la suite de l'appel de projets du Programme aquatique de Montréal - volet Mise aux normes 2021-2025.

Adopté à l'unanimité.

60.001 1214815003

CE21 1232

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte de la liste des 24 projets d'arrondissements priorisés et bénéficiant d'une aide financière de 25,1 M\$ à la suite de l'appel de projets du Programme des installations sportives extérieures.
Adopté à l'unanimité.

60.002 1214815004

CE21 1233

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte du rapport sur les décisions déléguées concernant la conclusion de contrats relatifs à la location et aux aliénations d'immeubles, couvrant la période du 1^{er} au 31 mars 2021, conformément au Règlement intérieur du comité exécutif sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires et employés (RCE 02-004).

Adopté à l'unanimité.

60.003 1217903004

CE21 1234

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte du rapport sur les décisions déléguées concernant la conclusion de contrats relatifs à la location et aux aliénations d'immeubles, couvrant la période du 1^{er} au 30 avril 2021, conformément au Règlement intérieur du comité exécutif sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires et employés (RCE 02-004).

Adopté à l'unanimité.

60.004 1217903005

CE21 1235

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte du rapport sur les décisions déléguées concernant la conclusion de contrats relatifs à la location et aux aliénations d'immeubles, couvrant la période du 1^{er} au 31 mai 2021, conformément au Règlement intérieur du comité exécutif sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires et employés (RCE 02-004).

Adopté à l'unanimité.

60.005 1217903006

Levée de la séance à 10 h 38

70.001

Les résolutions CE21 1177 à CE21 1235 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

Benoit Dorais
Président du comité exécutif

Yves Saindon
Assistant-greffier de la Ville